

MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Les pharmaciens testent vos risques

Gâce à quelques questions ciblées, les pharmaciens peuvent diriger rapidement les personnes présentant des facteurs de risques cardiovasculaires vers leur médecin traitant.

Une campagne de sensibilisation en ce sens sera menée en coopération avec les pharmacies en mai pour sensibiliser aux maladies vasculaires qui emportent 31 000 Belges par an, a annoncé vendredi l'entreprise Omega Pharma. L'action est soutenue par la Ligue Cardiologique Belge (LCB) et l'Association Pharmaceutique Belge (APB).

«Êtes-vous fumeur, faites-vous de l'exercice, connaissez-vous votre taux de cholestérol, de glycémie et votre pression artérielle ?» Telles sont les cinq questions que les pharmaciens formuleront dans le cadre de cette campagne au cours du mois prochain. Si les personnes interrogées n'ont pas connaissance de leur facteur de risque cardio-

vasculaire, elles seront invitées à consulter un médecin.

Les pharmacies étant fréquentées par une large partie de la population qui n'est pas suivie par un docteur, elles sont donc en bonne position pour mettre en garde contre les maladies cardiovasculaires. «*Cela participe à une prise en charge médicale plus rapide lorsqu'elle est nécessaire*», souligne le secrétaire général de l'APB, Alain Chassepierre.

De plus, «*une détection précoce et régulière de ces facteurs est très importante, car cela permet de connaître son niveau de risque avant même que la maladie ne se soit déclarée*», explique le manager général de la Ligue Cardiologique belge, Freddy Van de Casseye. Il est alors possible d'adapter son mode de vie et de corriger certains facteurs.

Les maladies cardiovasculaires, comme les AVC, les infarctus ou les insuffisances cardiaques, sont la première cause de décès pour les femmes en Belgique, et la seconde pour les hommes. ■